

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 6 9
Janvier 2021

brysurmarne.fr -  -  - 

Meilleurs vœux 2021

Identité visuelle

Un nouveau logo entre tradition et modernité

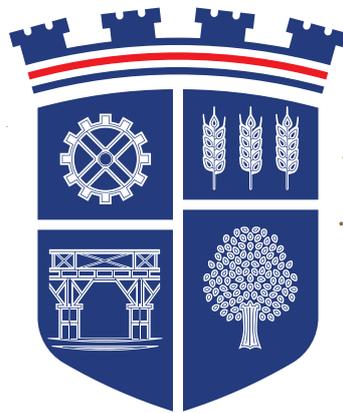
Page 12

Les temps forts d'une année pas comme les autres

Page 14

Zoom sur... L'épicerie solidaire Le ColiBry

Page 18



VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris

Meilleurs vœux 2021

Le Maire, Charles ASLANGUL,
le Conseil municipal et le personnel communal,
vous présentent leurs meilleurs vœux,
et vous dévoilent le nouveau logo* de la Ville
qui allie enracinement et renouveau.

**Découvrez le film de présentation du logo
sur Facebook ou brysurmarne.fr*

Édito du Maire

« Belle et heureuse
année 2021 ! »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Enfin ! Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. Enfin, car l'aube est toujours porteuse d'espoir et de renouveau.

Naturellement, le virus est toujours là. Mais 2021 sera l'année où nous devons parvenir à vivre avec le virus plutôt que de refuser de vivre tout court, comme cela a pu être le cas en 2020 avec les conséquences économiques, sociales et humaines que l'on sait.

Oui, à l'aube de l'année 2021, renaît l'espoir d'un retour aux différentes sociabilités qui donnent sens à nos existences. Avec mon équipe municipale, nous préparons d'ores et déjà cette renaissance que nous espérons tous.

D'abord, nous sommes mobilisés face à la crise. Plus de 700 000 € sont affectés à la politique sociale pour venir en aide aux plus démunis en période de crise. De plus, une enveloppe de 40 000 € est exclusivement dédiée à la lutte contre la Covid-19. Cette enveloppe n'a pas été plafonnée pour, le cas échéant, être augmentée en soutien des familles et personnes fragiles. De la même manière, nous sommes mobilisés auprès des commerçants et entreprises pour les aider à surmonter la crise économique. Pas un commerçant, pas une entreprise, ne sera mis de côté à Bry.

Je veux que chaque Bryard, particulier ou professionnel, sache que les portes de la Mairie lui seront toujours ouvertes pour l'accompagner et le soutenir. D'ailleurs, j'innoverai cette année avec la mise en place de permanences du Maire pour recevoir personnellement tous ceux qui le souhaitent. En parallèle, nous allons créer un stand des élus au marché pour garder un lien constant avec vous.

Au-delà de cette exigence humaine et sociale qui reste au cœur de notre action, je souhaite placer l'année 2021 sous le signe du renouveau à Bry.

D'abord, nous allons porter de nombreux dossiers importants : la maîtrise de l'urbanisme avec la rédaction du Plan local d'urbanisme intercommunal, la rédaction d'une charte promoteur et d'une charte écologique, le déploiement de la vidéo-protection, le pilotage du futur Pôle Image avec l'INA et les Studios de cinéma, l'étude de nouveaux parkings au RER et à l'entrée du centre-ville, l'expérimentation d'une Maison de la jeunesse, la création d'une association des commerçants, etc.

Pour ce faire, le budget a été voté en décembre avec 30 317 987 € pour la section de fonctionnement et 8 616 879 € d'investissement. Et ce, sans augmentation d'impôt. Notez que nous ralentissons drastiquement l'inlassable hausse des dépenses de fonctionnement observée depuis des années en la limitant à +0,09 % en 2021. Au prochain budget, nous tenterons d'inverser la tendance pour dégager de marges de manœuvres au profit de l'investissement.

Par ailleurs, dès que les conditions sanitaires le permettront, nous relancerons notre vie locale pour, tous ensemble, profiter des petits et grands plaisirs de la vie.

L'année 2021 sera donc celle de l'inauguration du Théâtre de Bry-sur-Marne qui remplacera l'ancienne salle Daguerre. Nous prévoyons un programme riche et éclectique qui fera la fierté de la Ville et le bonheur de tous grâce à un niveau d'accès à la Culture jusqu'alors inconnu à Bry.



Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

2021 sera aussi l'année de l'inauguration du nouveau gymnase Marie-Amélie LE FUR. Ce gymnase permettra à nos associations sportives d'évoluer dans des conditions optimales au cœur du Parc des sports qui fera des Hauts de Bry un véritable pôle d'activités sportives et associatives.

Nous lancerons aussi l'aventure d'un grand festival nautique sur nos bords de Marne. Notre ville a la chance de s'être construite autour de cette agréable rivière, nous devons nous la réapproprier. Je souhaite donc que tous les ans, aux beaux jours, nous puissions nous retrouver un week-end entier en plein air sur nos magnifiques berges pour y vivre des moments de convivialité autour de compétitions et d'animations nautiques.

En ce début d'année, l'heure est encore à la prudence et à la lutte sanitaire. Mais enfin, mon devoir est d'anticiper dès à présent la sortie de crise pour que, le moment venu, toutes ces nouveautés puissent animer et égayer votre quotidien.

Georges Bernanos écrivait que « l'espérance est un risque à courir ». Alors espérons et courrons ensemble vers des jours heureux à Bry-sur-Marne !

Chères Bryardes, chers Bryards, du fond du cœur je vous souhaite une belle et heureuse année 2021, pleine de vie, de bonheur et surtout, de santé.

L'agenda du Maire

Vendredi 27 novembre : Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe

Lundi 30 novembre : Visite de chantier des Terrasses de Bry • Commémoration de la bataille de Bry-Champigny au cimetière de Bry-sur-Marne • Rencontre informelle avec les agents • Rendez-vous téléphonique avec M. DELMAS, président de la Chambre de commerce et de l'industrie

Mardi 1^{er} décembre : Bureau de l'Établissement public territorial • Conseil de la Métropole du Grand Paris

Mercredi 2 décembre : Rencontre avec Mmes BELLANGER et DIOT de la RATP • Rendez-vous avec les représentants syndic de copropriété du 80 avenue Clemenceau • Réunion avec le prestataire Convivio pour la cantine • Présentation de l'audit « jeunesse » • Conseil d'administration de l'ÉpaMarne

Lundi 7 décembre : Rencontre avec les représentants du groupe La Poste • Distribution des colis de Noël aux résidents des Pères Blancs • Réunion de travail pour le projet jeunesse

Mardi 8 décembre : Conseil du Territoire Paris Est Marne & Bois

Mercredi 9 décembre : Réunion de travail avec M. GUIDONI et M. ELLI pour l'animation du Pôle Image de Bry • Préparation des Comité technique et Comité de pilotage (Copil) pour le Pôle Image de Bry • Visite du parc des sports pour étudier son mode de fonctionnement avec la mise en service du gymnase Marie-Amélie LE FUR

Lundi 14 décembre : Réunion de programmation pour la réhabilitation du pavillon Mentienne en vue de l'installation du Collège international de la photographie du Grand Paris • Visite de l'école maternelle Jules Ferry • Réunion sur la démarche de l'analyse des besoins sociaux pour le Territoire Paris Est Marne & Bois

Mardi 15 décembre : Réunion de présentation du projet ALTIVAL • Distribution de livres à l'école Étienne de Silhouette • Rendez-vous avec M. ROULON, responsable du FC Bry • Rendez-vous téléphonique avec M. le Sous-préfet

Mercredi 16 décembre : Copil Pôle Image de Bry avec M. le Sous-préfet, M. le président de l'Établissement territorial, le directeur de l'ÉpaMarne et M. le Maire de Villiers • Visite de l'INA et rencontre avec M. Laurent VALLET, directeur • Rendez-vous avec Mme HOEPPE, présidente du Rayon de Soleil Bryard

Jeudi 17 décembre : Conseil municipal

Lundi 21 décembre : Signature de l'acte résolutoire du projet Clemenceau • Réunion entre l'Établissement public foncier d'Île-de-France et les représentants du syndic de copropriété de la résidence de tourisme • Réunion avec M. LABORDE et Mme CHASTRES, représentants de l'Hôpital Saint-Camille pour l'augmentation de leur capacité de parking

Focus sur



Ravivage de la Flamme

Le 27 novembre, afin de commémorer la bataille de Bry-Champigny, Monsieur le Maire, accompagné de Didier KHOURY, conseiller municipal délégué aux

Anciens combattants, et des représentants des Anciens combattants bryards, a rendu hommage au Soldat inconnu en ravivant la flamme à l'Arc de Triomphe.

Distribution des colis de Noël aux seniors

Cette année, les mesures sanitaires n'ayant pas permis d'organiser le traditionnel goûter de Noël, c'est une semaine de distribution de colis qui s'est tenue. Monsieur le Maire et les élus se sont relayés, l'occasion pour eux d'échanger avec la nouvelle municipalité. La distribution à domicile s'est également déroulée pour ceux qui ne pouvaient se déplacer en Mairie.



Analyse des besoins sociaux

Chargé du social en tant que Vice-Président de Paris Est Marne & Bois, Charles ASLANGUL a lancé une grande analyse des besoins sociaux pour les 13 villes du Territoire. L'occasion d'établir un constat précis des bonnes pratiques et des marges d'améliorations pour répondre aux mieux aux situations des plus précaires.

Pilotage du Pôle Image de Bry

Charles ASLANGUL, en tant que Maire mais aussi de Vice-Président du Territoire en charge du Pôle Image de Bry, a fait le choix, avec les partenaires de ce projet, d'organiser un dialogue



compétitif pour imaginer et réaliser ce futur Pôle.



12

VILLE DE BRY-SUR-MARNE

Moult viel que Paris



08



18



11



17

p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

La rentrée 2021 se prépare déjà !
Seniors : un coup de pouce pour le chauffage !
En janvier dans votre boutique éphémère
Loisirs seniors : découvrez le programme

p.11 - Petite Enfance

Une semaine dédiée à l'éveil musical

p.12 - Identité visuelle

Un nouveau logo entre tradition et modernité

p.14 - 2020

Les temps forts d'une année pas comme les autres

p.16 - Commerce local

L'enseigne Télébry célèbre ses 40 ans !
Prévention inondations
Fermetures de brèches par le Département

p.17 - Retour en images

Noël à Bry : Les instants magiques

p.18 - Zoom sur...

L'épicerie solidaire *Le ColiBry*

p.19 - Conseil municipal

Séance du 17 décembre

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles



Vos instants **Bry**



Distribution des colis seniors
Lundi 7 décembre - EHPAD des Pères Blancs



Ravivage de la Flamme
Vendredi 27 novembre - Arc de Triomphe



Vente de bons d'achat pour le commerce local
Samedi 5 décembre - Hôtel de ville



Commémoration du 150^e anniversaire
de la bataille de Bry-Champigny
Lundi 30 novembre - Cimetière de Bry



Commémoration du 150^e anniversaire de la bataille de Bry-Champigny
Lundi 30 novembre - Cimetière de Bry



Artavie à la boutique éphémère
Mardi 8 décembre - Boutique éphémère



Distribution des colis seniors
Mardi 8 décembre - Hôtel de ville



Artavie à la boutique éphémère
Mardi 8 décembre - Boutique éphémère

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La rentrée 2021 se prépare déjà !



Janvier est là et il faut déjà penser aux inscriptions scolaires ! Attention, seuls les enfants nés en 2018, entrant en école maternelle à la rentrée prochaine, et les nouveaux arrivants sur la commune sont concernés. Une réinscription est également obligatoire pour les enfants admis en CP déjà scolarisés en grande section de maternelle à Bry (une circulaire leur a été remise directement à l'école).

Pour inscrire vos enfants, vous devrez fournir à la mairie les documents suivants : livret de famille, page vaccins du carnet de santé de l'enfant, taxe d'habitation 2020, contrat d'achat ou de location pour les nouveaux bryards, justificatif de domicile de moins de

trois mois (EDF/ GDF ou service des eaux), certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre commune, ainsi que les coordonnées téléphoniques et électroniques et les professions et noms des employeurs des deux parents.

Cette année, les inscriptions se feront exclusivement par courriel entre le **lundi 4 janvier** et le **vendredi 12 février** à l'adresse : inscription-scolaire@bry94.fr. Si vous ne disposez pas d'une adresse courriel, et uniquement dans ce cas, vous pouvez prendre rendez-vous auprès d'un agent d'accueil au 01 45 16 68 00 aux horaires habituels de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS

Appel à candidatures

Pour rappel, vous pouvez toujours participer à l'appel à candidatures du Conseil municipal des seniors. L'occasion de vous faire entendre sur des sujets tels que le bien-être, la santé, la solidarité... Pour être conseiller, il vous suffit d'avoir plus de 65 ans, d'être résident de Bry-sur-Marne, non titulaire d'un mandat électif, et surtout, d'être motivé et d'avoir des idées !

Intéressé ? Pour vous inscrire, vous devez adresser une lettre de motivation à Monsieur le Maire en y mentionnant vos nom, prénom, adresse, date de naissance et numéro de téléphone. Vous aurez la possibilité de la déposer à l'accueil de la mairie ou de l'envoyer par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de ville – 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne. La mention « NE PAS OUVRIR – CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS » devra être apposée sur l'enveloppe.

Suite à la réception des candidatures, un entretien individuel de motivation avec la conseillère municipale déléguée aux Seniors vous sera proposé. À l'issue de ces entretiens, une liste de 35 membres sera arrêtée.

+ d'infos : brysurmarne.fr

ILS S'INSTALLENT À BRY

Conseil en digitalisation

La société LEANDAO accompagne les chefs d'entreprises dans le développement digital de leur activité : publications de sites internet, déploiement de plateformes « click&collect » et de « market place », application mobile, optimisation des flux... elle met à disposition son expertise dans une approche efficace et bienveillante !

☎ 06 64 65 84 94

✉ serge@leandao.fr

Développement commercial

Après 30 ans d'expérience dans le marketing, la communication et l'événementiel, Isabelle BILLOY vient de créer sa société « Com'Isa » afin d'accompagner les entreprises dans leur développement commercial. Que vous souhaitiez mettre en place votre plan marketing, lancer un nouveau produit ou mettre en oeuvre des campagnes de marketing ciblées, elle vous accompagnera sur tous ces sujets.

✉ isabelle.billoy@gmail.com

Soutien scolaire

La Brygade Scolaire est un organisme reconnu par l'État de soutien scolaire. Créée en 2011 en tant qu'association, elle est devenue en 2020 une entreprise qui propose un suivi sous forme de coaching scolaire, sur toutes les matières, du CP à la Terminale. Avec plus de 80 élèves suivis ainsi qu'une cinquantaine de diplômés obtenus, ses professeurs sont en mesure de s'adapter aux besoins de chaque foyer.

☎ 01 84 23 05 47

✉ contact@labrygadescolaire.fr

+ d'infos : labrygadescolaire.fr

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

SENIORS

Un coup de pouce pour le chauffage !

Comme chaque année, une aide financière pour le paiement des factures de chauffage peut être attribuée aux seniors, sous condition de ressources. Pour la percevoir, les plus de 65 ans doivent avoir des ressources financières qui ne dépassent pas de plus de 10% le montant de l'allocation de solidarité aux personnes âgées soit :

- 11 922,24 € par an (993,52 € par mois) pour une personne seule ;
- 18 509,30 € par an (1 542,44 € par mois) pour un couple.

Cette aide est accordée sur présentation d'un justificatif de ressources (avis d'imposition 2020) et des factures de chauffage de l'année écoulée (fuel, électricité, gaz).

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) peut prendre en charge 50% de la facture de chauffage annuelle pour un montant plafond qui ne peut dépasser les 400 €.

Les personnes souhaitant bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec le CCAS au 01 45 16 68 00 au plus tard le 15 février 2021.



VACANCES SCOLAIRES

Tous au sport !



À Bry, vacances scolaires riment avec vacances sportives... ou presque. La Ville propose, du 13 au 28 février, un large panel d'activités sportives : jeux collectifs ou individuels, parcours de motricité et autres sorties 100% sport... Des disciplines proposées aux jeunes bryards âgés de 4 à 12 ans (CM2) : les maternels (dès 4 ans) seront accueillis de 9h45 à 11h45, à la salle René Decroix, et les enfants du CP au CM2, de 10h à 12h et de 14h à 16h, au gymnase Clemenceau.

Bulletins d'inscription disponibles sur brysurmarne.fr ou via le portail famille / Tarif majoré pour les inscriptions après le 23 janvier

COMMERCE LOCAL

En janvier dans votre boutique éphémère !

Durant le mois de janvier, la boutique éphémère du 22 Grande rue Charles de Gaulle accueillera quatre nouveaux exposants. Ils vous présenteront leurs créations et produits aux horaires habituels : du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h.

- **Du mardi 29 décembre au dimanche 10 janvier**, Christine CHESNEL vous proposera de la petite maroquinerie (sacs en cuir, porte-monnaie, pochettes...) fabriquée en France et en Italie.

- **Du mardi 12 au dimanche 24 janvier**, Eve bijoux mettra en vente sa collection de bijoux en argent massif, pierres véritables et plaqué or, tandis que Arlette SOMMER présentera une sélection de produits dédiés au bien-être et à la relaxation (huiles essentielles, galets diffuseurs, fontaines d'intérieur...).

- **Enfin, du mardi 26 janvier au dimanche 7 février**, vous retrouverez l'atelier de restauration de tableaux et de cadres anciens Artbry qui propose notamment un service d'encadrement sur mesure.

Sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.



LOISIRS SENIORS

Un nouveau programme pour 2021 !



Sorties culturelles et gourmandes ou traditionnels après-midis festifs, à Bry ce n'est pas parce qu'on est senior, qu'on ne fait plus rien ! Chaque année, la Ville concocte, avec et pour les Bryards de plus de 60 ans, un programme sur mesure qui leur est dédié. D'ores et déjà, vous avez pu découvrir les moments forts de l'année à venir dans le programme 2021, distribué dans vos boîtes aux lettres mi-décembre (également disponible sur le site brysurmarne.fr). Pour rappel, les inscriptions aux sorties loisirs seniors se font le temps d'une matinée en salle de l'Hôtel de ville quatre à six semaines au préalable de la sortie proposée.

S'il reste de la place, l'accueil de la mairie assure le relais et prend les inscriptions. Pour les après-midi festifs en revanche, les inscriptions se font directement auprès de l'accueil de la mairie.

La prochaine sortie se déroulera à la Maison Elsa Triolet et au château de Breteuil dans les Yvelines le jeudi 18 février 2021, sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire. Pour vous inscrire, rendez-vous le **mardi 12 janvier de 9 h à 12 h** en mairie. Le tarif est de 46 € et comprend les visites et le déjeuner dans un restaurant du Peray-en-Yvelines (places limitées).

+ d'infos : brysurmarne.fr

PRÉVENTION

Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès, notamment en Île-de-France. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudières, chauffages d'appoint, poêles, cheminées, groupes électrogènes... À l'approche de la saison hivernale et dans un contexte inédit durant lequel on peut s'attendre à ce que les personnes passent plus de temps à domicile dans un espace clos, l'Agence régionale de santé Île-de-France invite chacun à la vigilance.

Pour se protéger, des gestes simples de prévention existent :

- Avant l'hiver, faire vérifier ses installations de chauffage et conduits de fumée par un professionnel de qualité ;
- Veiller toute l'année à une bonne aération du logement et une bonne utilisation des appareils à combustion ;
- Proscrire l'utilisation de moyens de chauffage non adaptés tels que les braseros ou les cuisinières ;



Ne jamais faire fonctionner un chauffage d'appoint en continu (conçu pour une utilisation brève) ;

- Si besoin d'installer des groupes électrogènes, le faire impérativement à l'extérieur du bâtiment.

+ d'infos : iledefrance.ars.sante.fr/mo-noxyde-de-carbone-1

CITOYENNETÉ

Report du recensement 2021 en 2022

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Institut national des statistiques et études économiques (Insee) a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune, calculée à partir d'une combinaison de plusieurs sources (enquête terrain complétée du répertoire d'immeubles localisés). À titre exceptionnel, ces méthodes seront légèrement adaptées : les travaux méthodologiques déjà réalisés montrent une bonne qualité des résultats produits.

+ d'infos : insee.fr

PERMANENCES

Besoin d'un écrivain public ?

L'écrivain public rédige ou corrige vos documents administratifs et personnels en lien avec les organismes suivants : Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, caisses de retraite, bailleur, société, centre des impôts... La permanence se tient en mairie le jeudi de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous, contactez le Centre communal d'action sociale au 01 45 16 68 00, au plus tard le mercredi midi précédent la date souhaitée.

+ d'infos : brysurmarne.fr



PETITE ENFANCE

Une semaine dédiée à l'éveil musical

Comme chaque année, les différentes structures municipales de Bry dédiées aux tout-petits ont participé à la semaine de la Petite enfance du 7 au 11 décembre. Retour sur cet événement convivial dont le thème cette année était l'éveil musical.

Pour l'édition 2020 de la Semaine de la Petite enfance le programme a été pensé et co-construit par les référentes pédagogiques et les équipes, dans le but de susciter la curiosité des tout-petits et de former les équipes à l'éveil musical, la thématique choisie cette année. Ce sujet, familier du quotidien des établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Bry, permet aux enfants de s'ouvrir au monde en vivant de nouvelles expériences sensorielles. En effet, par la découverte des sons, des notes, des vibrations et du rythme, la musique est une évasion qui aide notamment au développement de la concentration, de la créativité et du langage chez l'enfant. Vecteur d'émotions, ce moyen d'expression encourage les échanges et permet de tisser du lien non seulement entre les enfants et les adultes, mais aussi entre enfants et entre professionnels des crèches et du Relais d'assistants maternels. Trois temps forts leur ont été proposés cette année.

Un spectacle musical interactif

Le premier volet de cette semaine était le spectacle musical interactif de Marion PERRIER qui a été joué dans tous les établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville, dans le respect du protocole d'hygiène et des gestes barrières, bien sûr. Intitulé « Pour 2, pour toi, pour 9... bœuf ! », il a été l'occasion pour les enfants et les professionnels d'interpréter avec l'intervenante des comptines plus ou moins familières, accompagnés d'instruments de musique variés. Lors de ce moment, chacun a pu participer activement au spectacle grâce aux chansons qu'il connaissait mais a également pu découvrir de nouvelles sonorités, de nouveaux



Spectacle musical interactif de Marion PERRIER à la mini-crèche Les hirondelles

« Par la découverte des sons et du rythme, la musique est une évasion qui aide notamment au développement de la concentration chez l'enfant »

rythmes et une nouvelle langue. Initialement prévues pour être proposées aux enfants et à leurs familles, l'intervenante partagera ses chansons et les liens vidéo avec les familles pour assurer une forme de continuité et de partage du moment.

Une formation sur les violences éducatives ordinaires

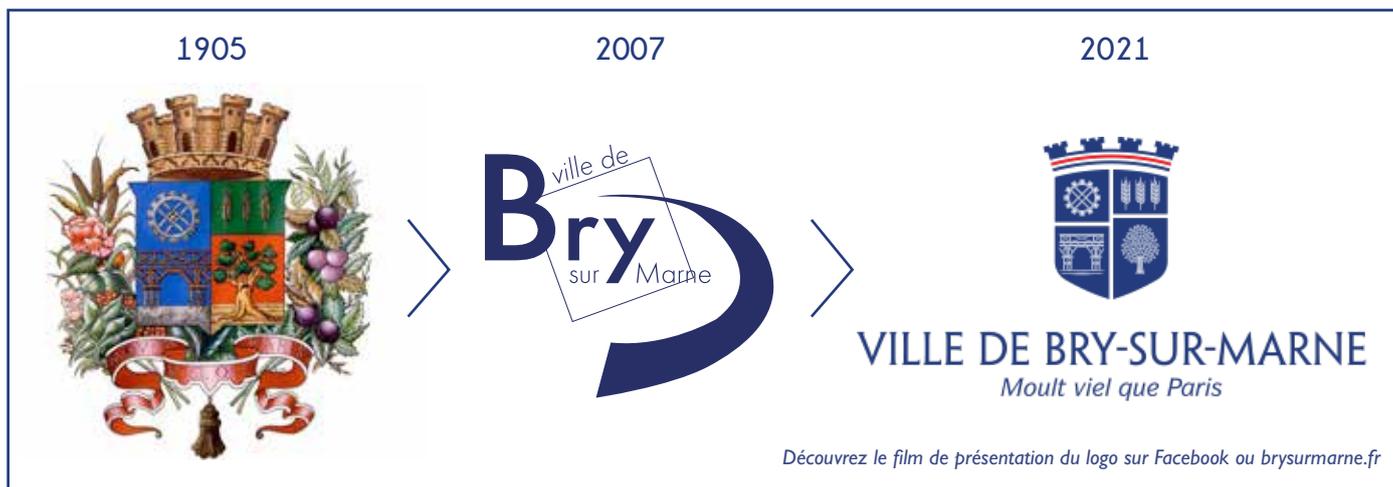
Le second volet, plus éloigné de la thématique de la semaine mais tout aussi important, a été la formation virtuelle sur les violences éducatives ordinaires proposée aux professionnels de la Petite enfance de Bry par le réseau parentalité du 94. Dans le but de mieux connaître les effets de la violence sur les enfants pour leur proposer une éducation plus adaptée et de poser les principes d'une éducation sans violence, un

documentaire de témoignages sur le sujet a été diffusé, et deux conférences se sont tenues. La première sur les enjeux et la problématique de la violence éducative, la seconde sur les principes de l'éducation sans violence grâce à la parentalité créative.

Des formations sur la sensibilisation à l'éveil musical

Enfin, la semaine suivante, les professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville ont été accompagnés par l'association *Tempo*, grandir en musique sur la sensibilisation à l'éveil musical. Une première formation avait pour but de guider ces professionnels sur la mise en place d'ateliers thématiques sur le sujet. Pour ce faire, l'association s'est appuyée sur les goûts musicaux des participants pour découvrir comment les réinvestir dans des jeux musicaux, tout en abordant avec eux les différents aspects de la musique. Un atelier « rythmes et percussions corporelles » a ensuite été proposé aux professionnels afin de leur permettre d'enrichir leur pratique d'éveil musical auprès des enfants : ils ont cette fois-ci appris à utiliser leur corps comme instrument de musique. Un moment d'écoute, de partage, de collaboration et de convivialité important pour le travail du quotidien et le renforcement de l'esprit d'équipe. ■

Un nouveau logo entre tradition et modernité



L'élection d'une nouvelle municipalité en juillet 2020 a apporté une nouvelle dynamique à Bry-sur-Marne. Afin de marquer le renouveau tout en s'enracinant dans l'histoire de la Ville, l'équipe municipale a donc souhaité faire évoluer son identité visuelle.

Bry a vocation à fortement rayonner dans les années futures autour du Pôle Image qui sera unique en France, il fallait donc repenser une identité visuelle plus forte et élégante. Fière de son patrimoine, la nouvelle municipalité a souhaité renouer avec les racines de la Ville en valorisant son blason historique, dans une version modernisée et réinterprétée. L'occasion de réaffirmer son attachement à notre ville pleine de charme et de caractère où il fait bon vivre.

L'histoire du blason de Bry

À la fin du 19^e siècle, les petites communes décident de se créer une identité visuelle en se dotant d'un blason. Bry-sur-Marne, comme tant d'autres villes de l'ancien département de la Seine, ont voulu exprimer leurs spécificités. Ses armoiries furent créées par Monsieur DANDOIS, héraldiste de Vincennes, et adoptées par délibération du Conseil municipal en 1905, présidé par M. Jules FAY-LA-CROIX, Maire de l'époque.

À cette période, Bry-sur-Marne était encore une commune rurale, le blason reflète donc cette image.

L'écu se divise en quatre parties :

- **En bas à gauche** : on retrouve un pont de bois antique, qui rappelle que l'histoire de la commune est liée à la traversée de la Marne. Le mot « Bry » est d'ailleurs un dérivé du mot gaulois « briva » qui veut dire « pont ». On suppose qu'un premier pont a été bâti à Bry durant l'Antiquité. Il faudra ensuite attendre 1830 pour avoir à nouveau un pont.
- **En haut à gauche** : c'est une roue à aube qui évoque l'ancien moulin de Bry, présent sur la commune jusqu'en 1859, entre les îles d'amour et du moulin. Ce moulin d'origine médiévale servait à moudre le blé pour obtenir de la farine et donc nourrir les habitants de la commune.
- **En haut à droite** : il y a trois épis de blé qui évoquent la vocation primitive, rurale et agricole de la commune. En 1905, Bry était un village rural de 2 700 habitants où l'on cultivait le blé. Au début du 20^e siècle, des champs étaient exploités sur le plateau et sur les coteaux de la ville.
- **En bas à droite** : on retrouve l'orme multiséculaire de Bry, planté dès le 15^e siècle et abattu en 1904. En effet, auparavant, à l'emplacement de la Mairie il y avait une place

publique qui comprenait un alignement de plusieurs dizaines d'ormes. L'orme était la fierté de la commune. C'est aussi un symbole de longévité, qui signifie que l'histoire de Bry est ancienne et qu'elle perdurera encore longtemps.

Au-dessus du blason, on retrouve une couronne de tours fortifiées qui signifie que ce blason est un blason de ville. Autour de ce dernier, des motifs floraux : des plantes aquatiques sur la gauche qui symbolisent le lien avec la Marne, et des fruits sur la droite qui rappellent que Bry était à l'époque connue pour ses cultures de prunes. En effet, la « bonne de Bry »,





L'orme de la place de la mairie vers 1900

variété mise au point au 19^e siècle, était réputée pour sa saveur, la terre argileuse étant favorable au développement d'arbres fruitiers. Un ouvrage de botanique la cite même comme l'un des plus beaux fruits du 20^e siècle.

Enfin, en-dessous du blason, on retrouve la devise de la Ville : « *Moult viel que Paris* » qui signifie : « *Plus vieille que Paris* ». Cette devise peut s'expliquer par le fait qu'à la fin du 19^e siècle, Adrien Mentienne, Maire de l'époque et archéologue à ses heures perdues, venait de mettre au jour à Bry une vaste nécropole gallo-romaine et mérovingienne dont l'ancienneté permit à la modeste commune

de Bry de revendiquer des origines séculaires et ainsi de rivaliser avec Paris !

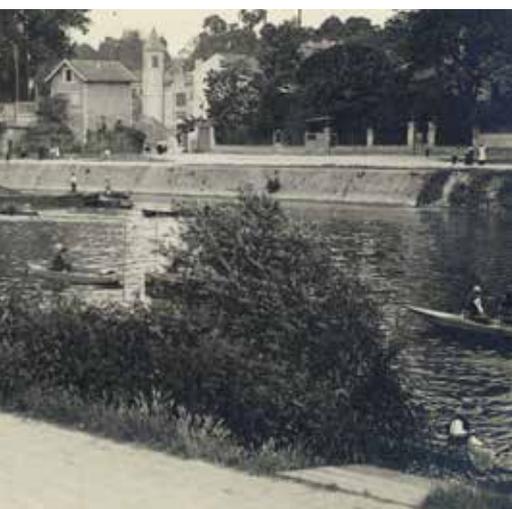
Du logo de Bry à la version modernisée du blason

La première version du blason était en noir et blanc, mais il sera colorisé par la suite et utilisé en tant que logotype jusqu'en 2007. À cette date, la Ville de Bry-sur-Marne décide alors de suivre le mouvement des collectivités locales qui veulent se forger une nouvelle identité visuelle. Ce logotype, qui était utilisé jusqu'à maintenant, reprend certaines caractéristiques générales de la Ville de Bry-sur-Marne : le bleu avait été retenu pour être une couleur « passe-partout »,

la forme géométrique représentait à la fois une carte de la ville et son côté social et convivial, et enfin, la vague, qui s'étendait depuis le « Y », s'inspirait de la Marne pour réaffirmer l'attachement des habitants à cette rivière.

Toutefois, le logotype de 2007 ne reflétait pas assez l'identité historique de Bry-sur-Marne. C'est pourquoi, le nouveau logotype valorise le patrimoine de la Ville par un retour au blason d'origine réinterprété. Ce nouveau blason, modernisé et épuré, conserve donc les quatre symboles du blason historique, ainsi que la couronne des tours fortifiées qui illustre l'identité urbaine de Bry. Fort et élégant, il reflète la capacité de la Ville à se projeter vers l'avenir tout en assumant ses racines comme l'illustre le retour de sa devise ancestrale : « *Plus vieille que Paris* ».

Ce logotype, qui sera utilisé dès janvier 2021, est destiné à être décliné sur tous les supports de communication interne et externe de la Ville, papier et numérique : affiches, journal municipal et journal interne, enveloppes, site internet, réseaux sociaux... Il est fonctionnel et lisible, se décline en couleurs (bleu et rouge) mais également en monochrome. À cet effet, la Ville a également créé une charte graphique qui permettra de présenter les éléments essentiels à l'application de la nouvelle identité visuelle du logotype, et ce afin de créer une cohérence entre les différentes publications et supports de communication. ■



Les bords de Marne et la passerelle de Bry en 2015



2020

Les temps forts d'une année pas comme les autres

En juillet 2020, Bry-sur-Marne changeait d'équipe municipale après 20 ans d'une même mandature. Retour sur les événements et projets qui ont marqué ces derniers mois depuis l'élection du nouveau Maire Charles ASLANGUL.

Annulation de la destruction du gymnase Clemenceau

Le gymnase Clemenceau devait être rasé pour y construire une importante opération immobilière. Dès le début de son mandat, le nouveau Maire, Charles ASLANGUL, a entériné sa promesse de campagne d'abandonner ce projet par délibération du Conseil municipal. Il a par ailleurs lancé une nouvelle réflexion sur la réhabilitation des équipements publics existants, à savoir le gymnase Clemenceau et le château Lorenz.



Visite de Valérie PÉCRESSE

Valérie PÉCRESSE, présidente de la Région Île-de-France, avait choisi Bry-sur-Marne début octobre pour présenter à M. Jean-Marie SERMIER, député du Jura, M. Gilles PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône, et M. Paul BAZIN, conseiller départemental du Val-de-Marne, l'innovant système de dépôt des images de vidéo-protection dans les voitures de la Police municipale. L'occasion pour Charles ASLANGUL de s'entretenir avec elle et de lui exposer le futur plan de déploiement de caméras de surveillance sur la ville.



Double-sens devant la mairie

À la suite des nombreuses sollicitations qui avaient été faites lors de la campagne des élections municipales, et comme le nouveau Maire s'y était engagé, le double-sens de circulation pour les automobilistes a été rétabli devant la mairie début octobre à la suite d'un arrêté.

Journée de dépistage Covid-19

Afin d'aborder la rentrée scolaire sereinement, la municipalité a organisé fin août une journée de dépistage Covid-19, en partenariat avec l'Agence régionale de santé Ile-de-France et l'Assistance publique-hôpitaux de Paris. Cette opération gratuite et ouverte à tous, sans rendez-vous et sans prescription médicale, fut un succès ! Pas moins de 726 tests ont en effet été réalisés ce jour-là, soit la moyenne la plus haute du Département. Et c'est grâce à la mobilisation des agents et des élus municipaux que cette journée de prévention a pu se dérouler au mieux pour une rentrée en toute sérénité.



Nouveaux Parkings

La Ville souffre de plus en plus d'un manque de stationnements : au RER et en centre-ville notamment. C'est pourquoi une étude de faisabilité a été lancée afin de créer de nouveaux parkings à ces endroits stratégiques. Le parking sous-terrain à l'entrée du centre-ville permettrait aux activités culturelles de se développer (Malestroit, Pavillon Bache, Théâtre de Bry) et aux commerces de recevoir un afflux de nouveaux clients. Sans compter l'activité de la Mairie et du marché alimentaire qui nécessitent aussi du stationnement. Ce grand projet permettrait de remplacer l'actuel parking aérien de la Mairie par un véritable parc végétalisé pour embellir le cadre de vie et supprimer le béton au profit d'espaces verts.

Aménagement du parvis Daguerre

Les travaux de transformation de la salle Daguerre en Théâtre ont rendu nécessaire la création d'un passage pour la livraison des décors ainsi que la suppression de places de stationnement pour y faire un parvis accueillant des animations culturelles ponctuelles. Contrairement au choix de la précédente mandature, qui projetait d'en faire un espace bitumé, la nouvelle équipe municipale a opté pour la végétalisation du parvis Daguerre afin d'améliorer le cadre de vie de cette zone protégée.



Distribution de masques aux élèves de Bry

Lundi 2 novembre, la reprise des écoles élémentaires de la Ville de Bry-sur-Marne se faisait sous le signe d'un protocole sanitaire renforcé, avec notamment l'obligation du port du masque pour les enfants dès la Classe préparatoire. C'est pourquoi le Maire et les élus étaient présents ce matin-là pour distribuer à chaque élève dans toutes les écoles deux masques réutilisables. Cette rentrée particulière fut également l'occasion d'observer une minute de silence en hommage au professeur Samuel PATY.



Opération bons d'achat

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Ville a souhaité aider les commerces de proximité en lançant le mouvement « J'aime ma ville, j'achète à Bry ». Dans ce cadre, elle a organisé, avec le gestionnaire du marché, une opération bons d'achat en décembre. Les Bryards, qui ont acheté des chèquiers de 30€ d'une valeur réelle de 40€ ont pu être solidaire avec les petites commerces en achetant local pour Noël ! De nombreux commerces de proximité et du marché ont pu bénéficier de ce coup de pouce.



Noël littéraire des écoliers

À la demande de Monsieur le Maire, la Ville de Bry-sur-Marne a lancé pour la première fois le « Noël littéraire des écoliers » qui consiste à offrir un chef d'œuvre de la littérature française aux enfants bryards des classes de CM2. Cette année, c'est *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre DUMAS, roman de cape et d'épée, qui avait été sélectionné. Dans le cadre de la crise sanitaire et afin de soutenir le commerce local, cette opération a été réalisée en partenariat avec la librairie de Bry « L'ivresse du livre ». L'occasion de donner ou de redonner le goût de la lecture aux jeunes Bryards pendant les fêtes de fin d'année !



Illuminations de Noël

Malgré le contexte particulier, petits et grands étaient invités à fêter Noël, tout au long du mois de décembre, dans une ambiance conviviale et chaleureuse ! Illuminations dans tous les quartiers de la Ville et notamment dans les Hauts de Bry, installation pour la première fois d'un sapin magistral sur le parvis de la mairie, marché de Noël avec produits artisanaux variés, animations festives et musicales, photos souvenirs, jeu de piste à faire en famille... de quoi renouer avec les traditions et faire vivre l'esprit de Noël dans toute la ville !

COMMERCE LOCAL

L'enseigne Télébry célèbre ses 40 ans !

Afin de valoriser le commerce local, la Ville de Bry-sur-Marne a choisi de célébrer désormais les anniversaires de ses enseignes les plus anciennes. Pour ouvrir ce chapitre, voici Télébry !

Petite boutique située rue de la République, le magasin multi-services Télébry est installé à Bry-sur-Marne depuis maintenant 40 ans. Ces quelques décennies ont vu ses activités évoluer comme nous l'explique Monsieur CAPRON, son propriétaire : « dans les années 1980, l'activité tournait beaucoup autour de l'installation d'antennes de télévision et de dépannages, aujourd'hui je fais aussi de l'électricité et de l'électroménager ». C'est justement cette capacité d'adaptation à toute épreuve qui lui aura permis de tenir sur la



M. CAPRON accompagné de son fidèle Bambou

durée : multi-services, multi-produits, Télébry fait de tout, de la vente de matériel neuf à l'installation d'électroménager en passant par la plomberie et la couverture.

Avec un commerce ouvert cinq jours sur sept et l'administratif et la comptabilité à gérer, Monsieur CAPRON ne compte pas ses heures. Néanmoins, il apprécie le métier de commerçant pour la liberté d'organisation qu'il offre, et ce malgré les difficultés. Bien plus encore, il souligne l'importance des relations avec ses clients : « C'est grâce à mes clients fidèles que je suis encore ici aujourd'hui, et je tiens à les remercier de m'avoir soutenu pendant toutes ces années et de m'avoir fait confiance ». Certains clients réguliers viennent en effet de génération en génération, de Bry comme des communes alentours, d'autres sont même devenus des amis. C'est sans doute là que se trouve le secret de la longévité ! ■

10 rue de la République
01 47 06 95 50
+ d'infos : tvbry.com

PRÉVENTION INONDATIONS

Fermetures de brèches par le Département

Afin de lutter contre le risque d'inondation, le Département du Val-de-Marne a procédé fin novembre à la fermeture définitive de brèches anti-crue à Bry.

Ouvertures construites entre les murettes anti-crue pour permettre un accès aux berges et aux cours d'eau, les brèches des quais de Bry-sur-Marne avaient été conçues pour pouvoir porter secours à quelqu'un qui serait tombé à l'eau. Aujourd'hui, elles sont surtout utilisées par ceux qui souhaitent accéder plus facilement aux berges de la Marne. Cependant, depuis 2016, les services de l'Environnement et de l'Assainissement du Val-de-Marne ont constaté une augmentation de la vitesse de la montée des eaux lors des phénomènes d'inondations. Or, cela nécessite de devoir fermer rapidement et simultanément toutes les brèches du territoire du Département. C'est pourquoi ce dernier a décidé de rationaliser leur nombre.

Le Département du Val-de-Marne, en partenariat avec les communes concernées dont Bry-sur-Marne fait partie, a donc programmé la fermeture de 50 brèches, échelonnée sur cinq ans. Ces travaux, réalisés fin 2020 afin sécuriser les abords des quais et les habitations situées près de ces derniers, ont été financés par le Conseil départemental, la Métropole du Grand Paris et le Fonds de prévention des risques naturels majeurs dit Fonds Barnier. À Bry-sur-Marne, trois brèches ont été fermées fin novembre dont deux sur le Quai Victor Berrière et une sur le Quai Adrien Mentienne. ■



Les équipes du Département sur les quais de Bry

RETOUR EN IMAGES

Les instants magiques

Encore un Noël festif à Bry ! Le samedi 19 décembre a marqué le lancement du marché de Noël et ses animations : crèche vivante, déambulations, ateliers, spectacles et lutins étaient présents pour immortaliser les souvenirs. Tous les ingrédients ont été réunis pour vous concocter un Noël magique et féérique ! Un rendez-vous incontournable auquel le Père Noël a répondu présent, pour le plus grand plaisir de tous ! ■



Zoom sur...

Le ColiBry, une épicerie au cœur de l'action !

Depuis le début de la crise sanitaire, *Le ColiBry*, épicerie solidaire de la commune, n'a jamais cessé de venir en aide aux familles de la ville dans le besoin. De plus, ses activités ont quasiment doublé ces derniers mois. Des hommes et des femmes bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre l'épicerie solidaire. Focus sur cette association reconnue d'utilité publique au cœur de l'action chaque semaine.

À Bry depuis neuf ans

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) distribue régulièrement des bons alimentaires pour les personnes en difficulté. Alors que le nombre de bons distribués n'a cessé de croître ces dernières années, il convenait de trouver une solution pour aider davantage les Bryards dans le besoin. C'est ainsi que la structure solidaire, *Le ColiBry*, a ouvert ses portes en 2011 dans des locaux mis à disposition par la Ville.

Sa mission

Cette association a pour mission première d'apporter une aide alimentaire temporaire à un public en difficulté économique, fragilisé ou exclu des circuits de consommation traditionnels, mais est aussi un lieu d'accueil et d'écoute. Les bénévoles y travaillant, orientent les personnes en fonction de leurs problématiques et dans la limite de leurs possibilités. Les bénéficiaires font leurs courses en fonction du budget alloué, ils payent 10% du prix des produits alimentaires proposés dans les autres magasins.

Son fonctionnement

Le ColiBry a une convention de dons avec l'enseigne Intermarché. Grâce à cela, les bénévoles récupèrent gratuitement plusieurs produits alimentaires de toutes sortes. Par ailleurs, l'épicerie achète à moindre coût certains produits auprès de deux chantiers de réinsertion que sont *Le Potager de Marianne* à Rungis (94) et *Revivre à Morangis* (91). Ce sont là, les principales sources d'approvisionnement de l'épicerie, et c'est au final plus de 400 références qui se retrouvent dans le local. L'essentiel est toujours au rendez-vous et quelques surprises s'invitent régulièrement dans les rayons. Avec les dons et les achats auprès des chantiers de réinsertion c'est 16 tonnes de produits qui sont vendus sur les étals de *ColiBry* chaque année.

Pendant la crise sanitaire

Depuis le 24 mars 2020, l'épicerie s'adapte et continue ses activités dans le respect des gestes barrières et des mesures de distan-

« Les bénévoles travaillant à l'épicerie solidaire écoutent et orientent les personnes en fonction de leurs problématiques et dans la limite de leurs possibilités »



Les bénévoles du ColiBry lors de l'opération Pain solidaire

ciation sociale. Celles-ci impliquent une nouvelle organisation et un réaménagement du local dus à la restriction du nombre de personnes. Pendant le premier confinement de mars, le programme Covid-19 a été mis en place. Nous avons rencontré Patrice VATON, le Président de l'association, qui nous a expliqué le fonctionnement adopté pendant cette période : « 55 familles ont été prises en charge gratuitement pendant le premier confinement avec l'aide de la banque alimentaire d'Arcueil (BAPIF), Intermarché et Revivre. Une première pour l'épicerie ! ». L'association a distribué gratuitement des paniers proportionnels au nombre de personnes dans les familles. Au total, 3 tonnes de produits alimentaires et 910 kg de fruits et légumes ont été distribués entre mars et juillet 2020.

Le 1^{er} décembre dernier, suite à l'opération pain solidaire, *Le ColiBry* a reçu 50 pains bio de 1 kg réalisés par l'association *Courage le Groupe* de Charenton-le-Pont. 50 pains de qualité, totalement faits main, nourrissants et sans additifs ajoutés, ont pu nourrir 34 familles, soit 90 personnes dans le besoin. D'autres opérations similaires se sont succédé courant décembre, avec par exemple l'AMAP de Bry.

Une structure forte de ses partenariats

L'association travaille main dans la main avec de nombreux partenaires. Sa collaboration avec l'École de musique de la Ville permet aux enfants de 7 à 14 ans des familles bénéficiaires, de suivre gratuitement des cours d'instruments de musique. Grâce à l'association caritative *Multiprises* basée à Bry, l'épicerie solidaire a pu faire bénéficier plusieurs familles d'une croisière en bateau mouche sur la Seine, une sortie à la plage de Deauville, d'un loto organisé avec Franprix Distribution, et bien d'autres activités, au grand bonheur des enfants. Ces activités sont d'ailleurs amenées à reprendre lorsque les mesures sanitaires le permettront.

Comment y accéder ?

Le ColiBry est accessible sur dossier aux Bryards en difficultés, qui répondent aux critères d'attribution. Le CCAS ou tout travailleur social est susceptible d'établir un dossier de demande et de le soumettre à la commission d'attribution. Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 01 45 16 68 00.

À noter, *Le ColiBry* étant reconnu d'intérêt général, il est possible de bénéficier d'une réduction d'impôts en contrepartie de don. ■

Épicerie solidaire *Le ColiBry*

5 rue Félix Faure

94360 Bry-sur-Marne

01 71 36 24 72

colibryepiceriesolidaire@gmail.com

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE



Approbation de l'acte portant résolution amiable du transfert de propriété suite à l'abandon du projet Clemenceau

Suite à l'abandon du projet d'aménagement du secteur Clemenceau par délibération du 10 juillet 2020, il convenait de mettre un terme aux accords de la convention d'association entre le Territoire Paris Est Marne&Bois, la Société publique locale (SPL) Marne-au-Bois, et la Ville de Bry-sur-Marne : celle-ci permettait notamment à la SPL de devenir propriétaire du 11 avenue Georges Clemenceau appartenant à la Ville. Prenant acte de l'impossibilité de poursuivre l'aménagement du secteur, le Territoire a décidé, par délibération du 8 décembre 2020, de résilier de façon anticipée de cette convention d'association via un avenant. La SPL a donc renoncé à la reprise du terrain par ce biais.

Approbation de la convention entre la Ville, l'EPFIF et l'EPT

L'importance de la question foncière pour une collectivité implique la recherche de partenariats avec des organismes spécialisés dans ce domaine. C'est pourquoi la Ville a signé une convention d'intervention foncière avec l'Établissement public territorial (EPT)

Paris Est Marne & Bois et l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF). Celle-ci vise à conduire une politique de maîtrise foncière sur la commune. Cette convention, d'une durée de sept ans, comprend une enveloppe financière de 25 millions d'euros. Elle permettra à la Ville de mieux maîtriser le développement de son territoire.

Décision modificative n°2 du budget principal 2020

Lors de la séance du Conseil municipal, une deuxième décision modificative a été apportée au budget principal de 2020. L'équilibre des comptes a été ajusté de 0 € dans la section de fonctionnement (participation au Fonds de compensation des charges des collectivités territoriales financée par la restitution de crédits de divers services) et de 60 040 € dans la section d'investissement (modification d'une ligne de dépenses).

Adoption du budget primitif 2021

Lors de la séance du 17 décembre 2020, le Conseil municipal a approuvé le budget primitif proposé pour l'exercice 2021. Inscrit dans des orientations axées sur une politique budgétaire saine, celui-ci enregistre globalement une baisse des dépenses de

6,02% par rapport à l'année 2020. Concrètement, le budget 2021 s'élève à 38 934 866 € et s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la manière suivante : 30 317 987 € en section fonctionnement et à 8 616 879 € en section d'investissement. Vous retrouverez plus d'informations sur le budget primitif 2021 dans un prochain numéro de *La Vie à Bry*.

Exonération des recettes liées au droit d'occupation du domaine public pour certains commerçants

Afin de compléter une première délibération approuvée le 10 juillet 2020, ayant pour but de soutenir le commerce local dans la période difficile liée à l'épidémie de Covid-19, le Conseil municipal a adopté une seconde délibération le 17 décembre 2020 afin d'exonérer totalement les recettes liées au droit d'occupation du domaine public pour l'année 2020 pour les commerçants sédentaires implantés sur le territoire de Bry-sur-Marne. Cette exonération s'appliquera aux bars, restaurants et commerces « non essentiels » qui ont dû suspendre leurs activités lors des deux périodes d'état d'urgence sanitaire et ont pour ce faire subi une perte de leurs chiffres d'affaires.

Avenant n°1 au marché de séjours en classes d'environnement

Chaque année depuis 2017, la Ville de Bry-sur-Marne organise des classes d'environnement pour les enfants scolarisés dans ses écoles publiques, dans le cadre de son marché public avec la société Cap monde. En 2020, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, la commune a dû annuler tous les séjours prévus au printemps et n'a pas pu en organiser d'autres, en raison des préconisations de l'Inspection académique. Comme prévu par la réglementation, le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 au marché de séjours en classes d'environnement, afin d'indemniser la société Cap monde à hauteur de 35 803 € TTC.

*L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr

Et aussi...

- Approbation des rapports annuels d'activités 2019 de l'UCPA pour la gestion du centre équestre municipal, de la société Géraud pour l'exploitation du marché d'approvisionnement, du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France, et du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne
- Approbation des projets de convention avec les associations percevant en 2021 une subvention annuelle supérieure à 23 000 €
- Approbation des modifications de contrat en cours d'exécution relatives au marché de travaux de réhabilitation et d'extension de la salle Daguerre

Prochain Conseil municipal

Lundi 1^{er} février à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

Budget municipal 2021 : y'a-t-il un pilote dans l'avion ?



L'année 2020 aura été sans précédent. 2021 s'ouvre sur une note d'espoir avec l'arrivée des vaccins qui, espérons-le, relègueront au rang de souvenir cette pandémie qui a suspendu la marche du monde.

Néanmoins, l'année 2021 sera une année difficile sur le plan économique et social, tant au niveau national que local. M. le Maire a déjà souligné l'accroissement de la pauvreté dans notre ville.

Ce contexte devrait guider l'équipe municipale dans le choix des orientations budgétaires de 2021.

Et pourtant, la majorité municipale, qui ne cesse de souligner la « mauvaise gestion précédente », propose pour 2021 la reconduction quasi identique du budget de fonctionnement, poste par poste, sans tenir compte des nouveaux besoins en lien avec la crise. Nous avons demandé que la Mairie puisse accueillir des stagiaires/alternants en relais des entreprises, il nous a été répondu que les finances de la ville ne le permettaient pas. Les familles apprécieront alors que le budget de la communication, lui, est en augmentation.

Il est évident que l'année où la ville se dote d'une salle Daguerre rénovée, d'un Hôtel de Malestroit réaménagé et d'un gymnase neuf, l'endettement augmente significativement, tout en restant inférieur à la moyenne des villes de même taille.

Le seul choix politique fort du budget est l'organisation d'un festival nautique pour 2021. Comme d'autres, par le passé, jouaient de la musique pendant l'incendie, nos édiles locaux nous invitent aux jeux d'eau pendant le naufrage de nos entreprises et de nos commerces.

Faute d'imagination, il suffisait de s'inspirer de ce qu'ont fait d'autres villes, comme Vincennes par exemple, qui consacre l'équivalent pour BRY, de 170 000 € au soutien de ses entreprises.

Non, la communication ne saurait se substituer à l'action.

Non, nous n'avons pas voté ce budget, déconnecté des réalités.

L'équipe VIVONS BRY vous souhaite une bonne et heureuse année 2021, et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Serge GODARD
Conseiller municipal

Président du groupe d'opposition « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.godard@bry94.fr

2021, l'année du sport... déconfiné !



En cette nouvelle année, je tiens à remercier le monde sportif pour s'être adapté en continuant la pratique sportive, notamment par des moyens dématérialisés, au cours de l'année 2020 marquée par la crise sanitaire. Je salue le bel esprit sportif des clubs et j'espère que 2021 marquera le retour réel de la pratique sportive pour tous.

Cette année, vous allez découvrir le nouveau Gymnase Marie-Amélie Le Fur (athlète huit fois médaillée des jeux paralympiques en saut en longueur), situé dans les Hauts de Bry.

Ce gymnase est une magnifique infrastructure avec de beaux volumes, des espaces clairs et lumineux et des matériaux nobles.

Il est doté d'une grande salle polyvalente destinée à accueillir les sports collectifs à l'entraînement et en compétitions, une surface dédiée à l'escalade pour l'entraînement, une salle annexe recouverte d'un sol spécifique pour les compétitions de Tennis de Table.

Nous faisons le choix de modifier le projet au niveau de l'esplanade avec une ambition écologique plus forte à travers la plantation d'arbres et végétaux.

Par ailleurs, aucun stationnement supplémentaire n'avait été envisagé alors même que le secteur du Parc des sports souffre déjà d'un manque de places qui s'accroîtra avec ce nouveau gymnase. Monsieur le Maire a donc demandé la création de nouvelles places, ce qui est à l'étude.

Bien que le gymnase devrait commencer à fonctionner d'ici le printemps, l'inauguration officielle est prévue en octobre en présence de Marie-Amélie Le Fur. Ce sera l'occasion de mettre à l'honneur le sport, le handisport et ses valeurs : partage, tolérance, entraide, exigence, respect, effort etc.

Comme vous, nous avons hâte car ce nouvel espace sportif profitera à nos dynamiques associations sportives qui pourront poursuivre leur développement. Sa situation géographique permettra aussi de poursuivre la dynamisation des Hauts de Bry qui nous tient à cœur.

Enfin, Bry-sur-Marne a été labellisé « Terre de Jeux 2024 » ! La Ville pourra donc prendre toute sa part dans les JO de Paris 2024 avec de nombreuses manifestations organisées dans le Parc des sports.

Bref, 2021 sera l'année d'un nouveau départ sportif à Bry !

Sylvie ROBY
Adjointe au Maire déléguée
au Sport et relations internationales

Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
s.robey@bry94.fr

▲ Tous les événements annoncés dans l'agenda sont susceptibles d'être annulés, modifiés ou reportés, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire et des directives gouvernementales liées à la Covid-19.

SAMEDI 16 JANVIER

Concert

CAPRICCIO 94

Les pianistes de l'association *Capriccio 94* se feront un plaisir d'interpréter pour vous des morceaux des répertoires classique et contemporain.

Horaires : 14h30

Lieu : Hôtel de Maestroit

Sur réservation au 06 11 38 67 40
(places limitées)

DIMANCHE 17 JANVIER

Comédie musicale

LE LIVRE DE LA JUNGLE

Profitez de la comédie musicale événement le temps d'une sortie et découvrez le voyage initiatique de Mowgli.

Horaires : 14h

Lieu : Théâtre des variétés (Paris 2°)

Tarifs : 20 € - de 10 ans / 27 € adultes

Sur réservation au 01 48 82 30 30
+ d'infos : officetourisme-bry94.fr



JEUDI 28 JANVIER

Conférence



« AUX ORIGINES DE LA BANDE DESSINÉE »

Présentée par *Eloïse LE BOZEC*

Des murs de la grotte Chauvet aux premiers albums de bande dessinée, en passant par les mangas d'Hokusai, le comic strip ou encore la caricature, cette conférence vous dévoilera les dessous et origines de ce que l'on appelle le 9^e art.

Horaires : 14h30

Lieu : salle de l'Hôtel de ville

Tarif : 10 €

Sur réservation 01 48 82 30 30
+ d'infos : officetourisme-bry94.fr



SAMEDI 30 JANVIER

Cinéma

CINÉKIDS

Venez découvrir les nouveautés et coups de cœur musique, cinéma et jeux vidéo de la médiathèque de Bry dédiés aux 7-11 ans !

Horaires : 18 h

Lieu : médiathèque

Entrée libre



MÉDIATHÈQUE DE BRY-SUR-MARNE



Lire E-livre
ÉCOUTER
BD
Like
DÉCOUVRIR



IMAGINER
APPRENDRE
Rêver
Partager
Échanger

Pour venir
120 210
Arrêt des Moines Saint-Martin

+ d'infos au : 01 47 06 57 03
mediatheque@bry94.fr

28, rue des Tournanfis
Bry-sur-Marne

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ Comment bénéficier du service de portage de repas de la mairie ? ”

☎ Pascal G.

Notre réponse :



Le service de portage de repas est destiné en priorité aux personnes âgées ou handicapées, isolées et fragiles. Il permet de bénéficier de repas le midi et/ou le soir sept jours sur sept. Ces repas sont livrés du lundi au vendredi en matinée. Les repas sont élaborés par une diététicienne et peuvent prendre en compte des menus

spécifiques (sans sel, mouliné, pour diabétique...). Les tarifs sont les suivants : 6,50 € pour le repas du midi et 3,80 € pour le repas du soir.

Pour plus d'informations, contactez le Centre communal d'action sociale au 01 45 16 68 00. ■

“ Comment peut-on prendre rendez-vous pour faire un test de dépistage du Covid-19 en salle de l'Hôtel de ville ? ”

📘 Julie L.

Notre réponse :

La Municipalité a mis à disposition depuis le 18 novembre la salle de l'Hôtel de ville, située au 1 Grande rue Charles de Gaulle pour que le laboratoire BIOPATH de Bry-sur-Marne puisse réaliser des tests COVID-19 RT-PCR (par voie nasale) à des horaires élargis et dans les meilleures conditions possibles.

Les rendez-vous sont à effectuer directement sur doctolib.fr, en indiquant dans votre recherche « centre de dépistage covid Bry-sur-Marne ».

Les prélèvements ont lieu les : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30, les mercredis de 13h30 à 16h30.

Pour faire un dépistage le mercredi matin, il faudra vous rendre au laboratoire BIOPATH (face au RER) situé au 53 boulevard du Général Gallieni. Il ne réalise des prélèvements COVID-19 que durant cette plage horaire. Les rendez-vous se prennent sur place ou par téléphone au 01 48 81 00 07. Pensez à amener votre carte de sécurité sociale ou votre attestation d'assurance maladie. La Mairie n'ayant aucune prise sur l'organisation ni sur le planning de dépistage, pour toute question, nous vous invitons donc à contacter le laboratoire directement au 01 48 81 00 07. ■



“ Avez-vous mis en place une politique d'aide au logement des jeunes ? ”

✉ Myriam Z.

Notre réponse :

Le logement est la première étape vers l'autonomie. Pour ce faire, la Ville de Bry-sur-Marne s'est engagée à améliorer l'information sur ces questions et à proposer une offre de logement adaptée aux jeunes de moins de 30 ans.

Il existe à ce jour deux résidences destinées à ce public sur la Ville :

- La Résidétapes, située 2 boulevard Georges Méliès, qui comprend 130 logements destinés aux jeunes, célibataires et sans enfant, qu'ils soient étudiants ou jeunes salariés ;
- Le Diorama, situé au 16 rue des Frères Lumières, qui comprend 269 logements, également disponibles pour les étudiants et jeunes travailleurs mais aussi pour les publics prioritaires (mères célibataires par exemple).

Ces appartements, meublés et disposant d'espaces partagés, d'accès WIFI et de laveries sont loués aux résidents pour une période temporaire. Pour réussir à se loger, ils ont par ailleurs la possibilité de faire une demande d'Aide pour le logement (APL) auprès de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne.

Pour en savoir plus, contactez le service Logement de la Ville de Bry-sur-Marne au 01 45 16 68 00 ou par courriel : mairie@bry94.fr. ■

PHARMACIE DE GARDE*

Vendredi 1^{er} janvier Pharmacie de Bry

25 Grande rue Charles de Gaulle
Bry-sur-Marne

Dimanche 3 janvier Pharmacie Jungmann

72 avenue Ledru-Rollin
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 10 janvier Pharmacie du Pont de Bry

244 avenue Pierre Brossolette
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 17 janvier Pharmacie du Parc

77 avenue Ledru-Rollin
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 24 janvier Pharmacie Pharmavance

102 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Dimanche 31 janvier Pharmacie du Port

6/8 rue Hoche
Nogent-sur-Marne

**Sous réserve de modification de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

**Vous ne recevez pas
la Vie à Bry ?**

01 45 16 68 00

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Dioussé GOMIS, Baptiste JACQUIN, Samuel KOVALKIN, Agathe PREVET, Jacob TAÏEB, Erell MIRAND, Yasmeen JONNEAUX, Tymon LEPPER, Léa RENARD, Soanne YOUSOUFA, Kondji KANOUTÉ, Étienne COULON, Imanie-Kessy LENGUIS

Mariages

Félicitations à Victor BISCIONI ET Laura TRUONG

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Serge PIGNAUD et Marina JEGO, Adam PIATEK et Tanya MASLAMOUNY, Ryan SCOURVIL et Françoise MOREAU

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Bernard WEYL

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



**Une petite annonce à
faire passer pour de
l'aide à la personne ?**

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
@ : mairie@bry94.fr
www : brysurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

**Emballages
& papiers**
Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**
Tous les
mercredis
après-midi

**Déchets
ménagers**
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

**Encombrants
Collectifs**
1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 0 800 611 544
(n° vert)

Déchèterie
Transférée
à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

“ JE VEUX M’ENGAGER POUR MA VILLE ”

APPEL À CANDIDATURES

Renouvellement du Conseil municipal des seniors



Inscriptions par courrier adressé
à Monsieur le Maire en indiquant
vos nom, prénom, adresse, date de naissance,
numéro de téléphone et un exposé de vos motivations

Dépôt à l'accueil de la mairie ou envoi postal à :
Hôtel de ville - 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
La mention « NE PAS OUVRIR - CONSEIL MUNICIPAL DES SENIORS »
devra être apposée sur l'enveloppe

+ d'infos : brysurmarne.fr /   